



Paris, le 15 mars 2020

Bonjour à tous,

Suite à l'évolution du contexte national concernant la propagation du corona virus, certains adhérents nous ont sollicités pour bénéficier d'un soutien. Les membres du bureau, nous sommes mis en lien ce dimanche afin de vous transmettre des éléments d'aide à la décision.

Bien entendu, ces éléments doivent être réadaptés en fonction des réalités des équipes et des territoires. Face à cette crise d'une ampleur significative et dont la durée est incertaine, il s'agit à court et long terme de nous soutenir mutuellement dans nos efforts.

Ce que les uns et les autres ont fait :

1°/ Expliquer aux équipes que notre intervention se situent entre :

→ **des droits**, à savoir le besoin de protéger les salariés des services de prévention spécialisée et

→ **des devoirs**, ceux d'informer et d'orienter les publics, particulièrement les jeunes qui n'ont pas encore bien pris la mesure des choses.

Notre intervention est primordiale pour amplifier les efforts des pouvoirs publics en expliquant aux jeunes et habitants les consignes pour éviter la propagation du virus.

2°/ Rédiger et transmettre à tous les salariés un plan de continuité de service.

Nous proposons que ceux qui ont des documents les transmettent à Laura Matichard, secrétaire, pour qu'elle les redistribue auprès de l'ensemble des adhérents.

3°/ Supprimer les réunions en interne, les actions collectives, les chantiers et les camps. Certains maintiennent les accompagnements individuels pour les situations d'urgence.

4°/ Éviter les arrêts pour garde d'enfants

4°/ Favoriser le **télétravail** en demandant aux salariés de maintenir les liens avec les territoires, les publics et les partenaires via le téléphone, mails, réseaux sociaux, ou autres... Demander aux salariés en télétravail de remplir une fiche journalière précisant ce qu'ils ont fait pour maintenir le lien avec les jeunes, les partenaires, le territoire. Certaines équipes vont téléphoner à tous les jeunes pour leur expliquer les consignes et répondre à leurs appels, même chose pour les partenaires.

5°/ Anticiper une gestion sur du **plus long terme** en conservant une partie des équipes ou une augmentation des heures de travail pour la gestion de l'après crise.

6°/ **Transmettre rapidement aux élus** les éléments de l'organisation du service et les informations sur les manières dont réagissent les habitants. Ceci est particulièrement vrai sur les petites communes où les maires disent avoir besoin de nous car ils s'angoissent sur la manière de gérer les jeunes sans école et se regroupant dans l'espace public.

7°/ Maintenir le **travail de rue** pour garder le contact avec les jeunes et les habitants. L'objectif est de sensibiliser et d'expliquer aux populations le besoin de respecter les différentes mesures : distanciation sociale, d'hygiène, confinement etc.. . Demander aux équipes d'être vigilantes à garder une certaine distance physique. Le travail de rue s'adapte à la diversité des territoires et sera actualisé en fonction des mesures gouvernementales

**Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée**

21, rue Lagille 75018 PARIS. Tél. : 01 42 29 79 81. Fax : 01 58 60 15 57.

SIRET: 309 825 370 00054 APE: 913E N° ACTIVITE: 11 75 41609 75

[contact@cnlaps.fr](mailto:contact@cnlaps.fr) - [www.cnlaps.fr](http://www.cnlaps.fr)

8°/ Renforcer les équipes sur les communes en redéployant des personnels qui sont normalement affectés sur d'autres missions et qui sont actuellement en sous activité du fait du contexte : renfort sur les réponses téléphoniques, le travail de rue etc.. ;

Certains imaginent l'organisation d'une solidarité pour aider les séniors isolés en faisant quelques courses pour eux. D'autres imaginent de mettre en place des solidarités avec les MECS.

Au niveau du CNLAPS, nous réfléchissons à l'opportunité d'organiser une remontée des informations de terrain auprès de nos interlocuteurs ministériels, CGET, Secrétariat d'Etat chargé de la Protection de l'enfance, CIPDR, DGCS afin de renforcer l'adéquation entre les constats et les mesures prises. A plus longs termes, cela pourra concerner les retours d'expériences.

Je tiens à tous vous remercier très chaleureusement. Rester en lien entre nous, avec les personnes que nous accompagnons et avec nos partenaires est la clef de cette épreuve.

Dans les jours qui viennent les choses vont évoluer et nous serons sans doute amenés à modifier chacun nos organisations. Nous serons vigilants à faire du CNLAPS un espace de solidarité entre les adhérents.

Restant à votre écoute, je vous souhaite au nom de tous les membres du Bureau un bon courage à tous.

La Présidente

Anne-Marie Fauvet